me, au choix du gouvernement des Etats-Unis.

M. Myron Herrick approuve entièrement cette idée et ne doute pas que le colonel Goethals, ingénieur en chef des travaux, l'appuie lui-même. L'ambassadeur estime qu'en nommant un des forts de l'isthme « fort de Lesseps » ou en élevant un monument au grand ingénieur français, on ne fera que rendre justice à un homme qui appartient au monde, et dont tous les pays reconnaissent les services autant que la France.

DANS LES BALKANS

LA FRONTIERE GRECO-SERBE

Salonique, 25 décembre. — La commission gréco-serbe, chargée de délimiter la nouvelle frontière, a terminé ses travaux.

Elle a laissé aux deux gouvernements, le soin de résoudre deux points sur lesquels l'accord n'a pu s'établir.

LA TURQUIE ET LES REFORMES ARMENIENNES

Berlin, 25 décembre. — Le grand-vizir recevra aujourd'hui les ambassadeurs d'Allemagne et de Russie. Le grand-vizir leur déclarera solennellement l'intention ferme de la Porte d'entreprendre des réformes dans les provinces arméniennes avec la collaboration des grandes puissances. Le grand-vizir exposera ensuite le programme des réformes qui diffère sur quelques points de celui qui fut convenu, il y a quelques mois, par le Conseil des ambassadeurs réuni à Constantinople.

M. DE GIERS RESTE A SON POSTE

Paris, 25 décembre. — Une dépêche de Saint-Pétersbourg au « Temps » dit que suivant des renseignements pris à la source la plus hautement autorisée, tous les bruits suivant lesquels M. de Giers, ambassadeur de Russie à Constantinople, quitterait son poste, sont dénués de fondement.

Les Impôts augmentent en Allemagne

UNE STATISTIQUE EDIFIANTE

Berlin, 25 décembre. — Voici, d'après la « Gazette de Francfort », quelle a été, depuis près de quarante ans, la progression des impôts en Allemagne. Il ne s'agit que des impôts d'empire ; ceux qui sont perçus par les Etats confédérés ou par les villes ne sont pas compris dans ce tableau :

1875 à 1880 en moyenne	270	millions de marks
1901 à 1905 —	940	—
1906 —	1170	—
1909 —	1570	—
1913 —	1670	—
1914 (projet) —	1880	—

Dans ce dernier chiffre est comprise une partie de la contribution de guerre d'un milliard qui remplacera en 1914 certains impôts nouveaux, non encore perçus.

LES INTEMPÉRIES

VIOLENTE TEMPÊTE AU MAROC

Rabat, 23 décembre. — Une violente tempête sévit depuis hier. Le hangar immense de la Société nantaise a été détruit et d'autres dégâts considérables sont signalés dans la ville et les environs.

L'apparition de la pluie, après deux mois de sécheresse, a provoqué l'enthousiasme des indigènes qui craignaient la famine. Quoique tardives, ces pluies, si elles persistent, permettront des labours et assureront de bonnes récoltes.

LA NAVIGATION SUSPENDUE SUR LES COTES D'ESPAGNE

Cerbère, 25 décembre. — Le vent du Nord souffle avec une grande violence, occasionnant des dégâts aux immeubles. La navigation a dû être suspendue sur les côtes d'Espagne. Plusieurs vapeurs, n'ayant pu doubler le cap Creuz se sont réfugiés dans la baie de Bosas.

Champignons vénéneux

DESCRIPTION DES ESPECES

Il n'existe pas de caractères bien tranchés qui distinguent les champignons comestibles des champignons vénéneux ; la saveur, l'odeur, la couleur, l'habitat, ne fournissent que des indications plus ou moins vagues. La cuiller d'argent, la pièce de monnaie qui noircissent lorsqu'on les trempe dans l'eau où cuisent des champignons prouvent que ces champignons contiennent un composé de soufre qui noircit l'argent, phénomène qui se produit avec le jaune d'œuf, et non pas que les champignons sont pernicieux.

Les champignons vénéneux appartiennent au genre : « Amanite, Agaric et Bolet ».

Les amanites sont la cause de presque tous les empoisonnements qui se produisent chaque année. Ils se distinguent facilement des autres champignons par leur volve ; espèce de poche ou de sac qui enveloppe complètement le champignon dans son jeune âge. Lorsque l'amanite est épanouie, il reste des traces de la volve sous forme de bourrelet ou d'écaille après le pied et sous forme de plaques ou de verrues sur le chapeau. Il est donc indispensable de déterrer le pied d'un champignon qu'on veut récolter, au lieu de le briser, pour s'informer de la présence ou non de la volve.

Les amanites vénéneuses sont : l'amanite bulbeuse dont l'odeur est nauséabonde, cadavéreuse lorsque le champignon vieillit. L'amanite bulbeuse commune dans les bois, est entièrement recouverte par la volve dans sa jeunesse. Le chapeau, d'un blanc jaunâtre, sale, jaune-citron, vert olive ou grisâtre, non strié sur les bords, est luisant, humide et charnu : il a 6 ou 8 centimètres de large. Ses lames, qui n'adhèrent pas au pédicule sont larges, nombreuses, inégales, de couleur blanche. Le pédicule, haut de 10 à 15 centimètres, est cylindrique, renflé à la base en un bulbe enveloppé dans la volve. Le pédicule porte, sous le chapeau, un anneau large, régulier, entier, souvent rabattu, jaune ou blanc et humide. La chair de l'amanite bulbeuse est blanche, ferme, peu épaisse. L'amanite bulbeuse blanche est prise fréquemment pour l'agaric comestible : elle en diffère par sa saveur désagréable, par son odeur vireuse, par le pédicule bulbeux qui porte des traces de volve ; par le chapeau souvent verruqueux et qui ne se pèle pas ; par ses lames toujours blanches et par sa peau qui adhère à la chair.

L'amanite fausse oronge, très vénéneuse, a un chapeau de 10 à 15 centimètres de diamètre, d'une belle couleur écarlate, plus foncée vers le milieu, souvent rayés sur les bords. Ce champignon porte des débris de volve, des lamelles larges, inégales, blanches et non pas jaunes ce qui les distingue de la vraie oronge ou oronge comestible. L'amanite fausse oronge est un des plus beaux champignons mais elle est extrêmement dangereuse ; elle a empoisonné des familles entières. Elle diffère de la vraie oronge, comestible, par des verrues blanchâtres sur le chapeau, par ses lames et son pédicule blancs, par un chapeau dont les bords ne sont pas striés et par sa saveur astringente.

Il y a sept espèces d'agaries vénéneux : toutes habitent les forêts :

L'agaris amer qui croit par groupes, dont le pédicule, de 5 à 8 centimètres de haut, est cylindrique, jaunâtre, tortueux et porte près des lames serrées, inégales, d'un gris verdâtre et noir dans la vieillesse, les débris d'un collier. Le chapeau de 3 à 5 centimètres de diamètre est d'abord hémisphérique, puis plat, puis concave : sa surface souvent foncée vers le milieu, est sèche, jaune, un peu rougeâtre.

L'agaric annulaire croît par groupe de 30 à 50 individus Son pédicule, courbé à la base, blanc, ou roux, charnu, cylindrique, haut de 6 à 8 centimètres porte un chapeau de 8 centimètres de diamètre, strié fauve ou roux, convexe, mamelonné au centre : et des lames blanchâtres, puis jaunâtres et brunâtres, inégales et larges.

L'agaric meurtrier a un pédicule médian, épais, nu, plein, de 6 à 10 centimètres, portant des lames roussâtres ou blanchâtres inégales, formant un bourrelet autour du pédicule ; et un chapeau de 6 à 8 centimètres de diamètre, convexe, puis plan, puis concave, marqué de zones concentriques, roussâtre, jaunâtre ou d'un blanc sale.

L'agaric de l'olivier croît par touffes sur les racines de l'olivier et de quelques autres arbres ; il est phosphorescent, sa chair est filandreuse et dure, son chapeau brun.

L'agaric styptique se développe sur le tronc des arbres coupés : sa chair, d'abord mollasse, devient coriace. Son chapeau, qui ressemble souvent à une oreille humaine est jaunâtre ou cannelle et recouvert d'une efflorescence farineuse. Sa saveur est amère, et éraille le gosier quand on le mâche.

L'agaric caustique a un pédicule cylindrique, épais, de 3 à 4 centimètres de haut, roussâtre, terreux, un chapeau de 8 à 16 centimètres de diamètre, roussâtre, gris ou rouge vif, des lames jaunâtres ou rougeâtres ; sa chair contient un suc blanc et jaunâtre.

L'agaric brûlant a un pédicule élevé de 10 à 12 centimètres, grêle, velu à la base, plein, d'un gris roux strié de fauve des lames se terminant à 2 millimètres du pédicule ; un chapeau de 3 à 5 centimètres de diamètre. Sa saveur est brûlante, et poivrée.

Les bolets vénéneux sont :

Le bolet cuivré, à chair blanche, qui devient bleu quand on la coupe. Le bolet pernicieux à chair molle, épaisse, jaunâtre, qui devient bleue, ou verte quand on la casse. Le bolet indigotier devenant bleu quand on le coupe. Enfin le bolet chicotin, dont la chair devient rose quand on la coupe.

Serge DAVRIL.

Le droit d'« Exclusive »

On a dit, dans la biographie du cardinal Rampolla, comment l'ancien secrétaire d'Etat de Léon XIII fut écarté du Pontificat suprême au moyen du « veto » porté contre lui, au nom de l'Autriche, par le cardinal Puzyna, archevêque de Cracovie.

On sait à ce propos, que le droit de « veto », ou d'« exclusive », déjà prohibé par Pie IV, Grégoire XV, Clément XII et Pie IX, a été condamné définitivement par Pie X, presque dès le début de son Pontificat. Le dispositif de la Constitution « Commissum Nobis », du 20 janvier 1904, un des premiers actes du nouveau Pape, interdit, en effet, sous peine d'excommunication « latae sententiae », à tous les cardinaux présents ou futurs, de porter le « veto » contre un candidat, sous quelque forme que ce soit.

Pour mieux assurer l'observanve de cette Constitution, Pie X a ordonné, de plus, qu'elle soit lue, après sa mort, une première fois à la réunion initiale des cardinaux, une seconde fois après l'entrée au Conclave ; enfin, chaque nouveau cardinal, avant de recevoir la pourpre, devra jurer de s'y conformer. L'« exclusive » a donc définitivement vécu.

On dit que Pie X avait promulgué cette bulle afin de permettre à son ancien concurrent au Conclave de lui succéder plus tard. Mais la mort a enlevé le cardinal de soixante-dix ans avant le Pape de soixante-dix-huit ans...

ACTUALITÉ

Les Pierres précieuses

On croit généralement que les pierres précieuses sont caractérisées par leur couleur. Il y a longtemps cependant qu'on a fait remarquer en minéralogie qu'il y avait là une erreur manifeste. En effet, Bergmann dit, en 1792, qu'une des plus grandes sources d'erreur dans la détermination des gemmes, a été la couleur. Dans le commerce, dit-il, on distingue les pierres précieuses principalement par cette qualité, et les minéralogistes n'ont que trop souvent suivi la routine des commerçants. Ainsi on croyait le diamant toujours blanc (incolore), le saphir bleu, le rubis rouge, la topaze jaune, l'émeraude verte, l'aigue-marine d'un vert bleu, la chrysolite d'un jaune verdâtre, le péridot d'un vert jaunâtre, le jargon d'un brun enfumé.

« La couleur, dit M. Jean Escard, n'est pas un caractère distinctif des pierres précieuses; elle n'apporte aucun élément à leur détermination, ainsi que le démontrent les constatations suivantes :

» 1° Une pierre de composition chimique déterminée peut avoir des colorations variées. C'est le cas du corindon : bleu dans le saphir, rouge dans le rubis, rose dans le saphir rose, jaune dans la topaze orientale, vert dans l'émeraude orientale. C'est également le cas du quartz : incolore dans le cristal de roche, violet dans l'améthyste, noir dans le quartz enfumé (Diamant d'Alençon), rose dans le quartz rose (Rubis de Bohême), vert dans la chrysoprase, rouge dans la cornaline.

» 2° Des pierres de compositions chimiques différentes peuvent avoir la même coloration. C'est ainsi que le zircon (silicate de zirconium), le rubis (alumine), la cornaline (silice), la limbilite (silicate de magnésie et de fer), le grenot (silicate d'alumine et de chaux), sont d'un rouge plus ou moins prononcé, qui permet de les confondre lorsqu'ils sont taillés. Il en est de même de nombreuses pierres de teinte verte ou jaune.

» 3° Une pierre de nom unique peut avoir des colorations différentes. C'est le cas de la tourmaline, qui souvent, dans un même échantillon, possède des couleurs différentes, par exemple verte, incolore et rose, depuis l'un des sommets du cristal jusqu'à la base ou de la périphérie au centre. C'est aussi le cas du diamant, qui peut affecter les teintes les plus diverses : incolore, bleu foncé (comme le saphir), rouge rubis (diamant de Paul Ier), verte (diamant de Dresde), rose, noire.

» Les commerçants peu scrupuleux savent combien est grande l'ignorance du public à ce sujet, et ils l'utilisent à leur profit.

La coloration des pierres précieuses est uniquement due, chez un grand nombre de gemmes, à la présence de matières étrangères. Ce sont, en général, des oxydes comme dans le rubis (oxyde de chrome), la chrysoprase (oxyde de fer, oxyde de nickel), l'améthyste (oxyde de manganèse), ou de charbon, comme dans le quartz, enfumé, et le diamant noir. Les propriétés particulières de certaines pierres, telles que irisation, châtoiement, polychroïsme, double coloration, ont une autre origine. Elles sont presque toujours en rapport avec des phénomènes optiques.

La coloration des pierres précieuses se modifie sous l'action de divers facteurs, tels que la chaleur, les substances radioactives, les rayons ultraviolets, les rayons X et les rayons catholiques, les réactifs chimiques.

La chaleur agit de diverses façons : ou bien elle décolore définitivement la pierre, comme cela a lieu pour la tourmaline rouge, l'améthyste, le zircon hyacinthe et la plupart des pierres bleues, (saphir, aputite, sodalite, lapis-lazuli); ou bien elle modifie la couleur : la topaze jaune du Brésil prend une teinte rose plus ou moins violacée. Certaines pierres reprennent leur couleur après refroidissement; c'est le cas pour le rubis oriental, le rubis spinelle et le grenat pyrope, qui sont rouges à froid et verts à chaud. Certains diamants teintés se décolorent par l'action de la chaleur; d'autres, comme les diamants jaunâtres du Cap, ne changent pas de couleur.

Les rayons violets et ultra violets modifient la coloration de certains diamants, mais cette modification est passagère. Un diamant légèrement teinté de jaune devient brun foncé lorsqu'on l'approche pendant quelques instants d'une lumière riche en rayons violets. Les rayons X teintent certaines pierres incolores ou recolorent celles qui ont perdu leur teinte initiale par l'action de la chaleur.

Les rayons cathodiques modifient considérablement la couleur du diamant. Un diamant incolore ou jaune verdâtre très pâle devient couleur vin de Madère, puis brun foncé. La teinte se conserve indéfiniment. Les corindons de diverses nuances, incolores, roses, bleus, se colorent également en jaune plus ou moins foncé.

Par des traitements chimiques appropriés, on peut modifier la coloration d'un grand nombre de pierres précieuses. La coloration pâle et irrégulière de diverses variétés de quartz (chrysopale), d'opale (rosopale), de lapis-lazuli, est renforcée et uniformisée par trempages dans des bains spéciaux. On obtient ainsi les « rubasses » du commerce.

En Allemagne, notamment dans le Palatinat, on traite au miel et à l'acide sulfurique, les agates naturelles venant des Indes. On obtient alors ce qu'on appelle les « agates baignées ».

En plongeant les agates ainsi traitées dans des solutions de sels appropriés, on leur donne des colorations très stables, ne se modifiant que par l'action du feu.

Les diamants teintés se décolorent aussi par voie chimique. C'est ainsi que les diamants jaunes, plongés dans une solution alcoolique d'aniline violette, deviennent incolores, sans avoir perdu de leurs feux et de leur éclat. L'acide nitrique peut faire réapparaître la teinte initiale de la pierre.

Comme le fait remarquer M. Jean Escard, la fraude est donc parfaitement possible, d'autant plus que les diamants sont généralement livrés d'après un simple examen visuel, surtout lorsqu'ils sont taillés.

Faits Divers

UN MONSTRE XIPHOPAGE

Paris, 25 décembre. — Le docteur Le Filliâtre procédera dans quelques jours à une délicate opération chirurgicale : la séparation de deux petites filles qui constituent un monstre xiphopage. Ces deux enfants, à peine âgées d'un mois, sont réunies par une membrane abdominale pareille à celles qui unissaient les frères Siamois et les deux jeunes sœurs Radica et Dodica.

Le docteur Aubourg, chef du service radiographique à l'hôpital Boucicaut, a procédé à un examen radiographique des deux fillettes, qui a montré qu'il n'existait aucun organe important dans le pédicule qui les réunit.

On se rappelle que les sœurs Radica et Dodica furent séparées, le 9 février 1902, par le docteur Doyen. Elles ne survécurent pas.

UNE RENTIÈRE BRULÉE VIVE

Paris, 25 décembre. — Mme veuve Boulé, née Amélie Darley, âgée de quatre-vingt-sept ans, rentière, demeurant avenue de la Grande-Armée, 7, au quatrième étage, a été trouvée morte ce matin.

De l'enquête ouverte par le commissaire de police du quartier de la Porte-Dauphine, il résulte que cette dame a mis le feu accidentellement aux rideaux de son lit avec une veilleuse.

UN VOLEUR DE MONTRES

Cerbère, 25 décembre. — A la suite d'un vol de 108 montres en argent, commis à la gare internationale de Perbou, la police a mis en état d'arrestation le nommé Fulgencio Bori, au domicile duquel on avait retrouvé quelques-unes de ces montres.

ŒUFS DE CHINE

Des courtiers recueillent en Amérique toutes les boîtes de conserves vides qu'ils peuvent trouver, et les revendent à des industriels spéciaux qui en embarquent sur des voiliers des stocks immenses à destination des ports de Chine; ces boîtes sont envoyées dans les provinces de Chan-Toung, Tchi-li et Ho-nan, où les paysans les remplissent d'œufs, soigneusement emballés dans de la sciure de bois ou du son : ceux-ci sont concentrés ensuite à Tsing-Taou, qui en manutentionne en moyenne 3.400 douzaines par jour et les exporte en Sibérie et en Allemagne. La seule ville de Vladivostok en a reçu l'an dernier plus de 1.820.000 douzaines.

Mais ces œufs font, à Tsing-Taou, l'objet d'une curieuse industrie que décrit le *Moniteur des Marchands de beurre-œufs*.

On commence par les mirer les uns après les autres à la lumière électrique pour éliminer tous ceux qui ne seraient pas bien frais. Puis on lave minutieusement la coquille et on ouvre celle-ci en séparant le jaune du blanc. Des boys se livrent à ce travail, douze heures par jour, avec une dextérité digne de leur race. Les jaunes sont envoyés à une machine qui les dessèche en quinze secondes, puis transmis à une broyeuse-tamiseuse, qui les réduit en une poudre fine. Le blanc serait, paraît-il, desséché par une autre machine, puis pulvérisé par un procédé analogue.

Ainsi dissociés et réduits à leur plus simple expression, les œufs de Chine s'en vont aux biscuiteries et surtout aux mille et une fabriques de saucisses ou de cervelas d'Allemagne.

LES GRANDS TUNNELS D'EUROPE

Par ordre de longueur, voici les plus grands tunnels de l'Europe :

Simplon, 19.731 mètres; Gothard, 14.984; Lœtschberg, 14.605; le Mont-Cenis, 12.223; l'Arlberg, 10.249; le Tanern, 8.236.

Le plus ancien en date de ces tunnels est celui du Mont-Cenis, dont le percement fut achevé en 1870 et dont les travaux durèrent treize ans et un mois.

Le percement du Lœtschberg n'a duré que quatre ans et cinq mois. Pour ce dernier tunnel, l'avancement journalier des travaux était de 9 mètres, tandis qu'il ne fut que de 2 m. 60 pour les travaux du Mont-Cenis.

LA CLOTURE DE LA CHASSE

La clôture de la chasse à tir est fixée au 25 janvier 1914, pour les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne. La chasse à la perdrix, au lièvre et au chevreuil sera fermée, par anticipation, le 4 janvier, dans le département de l'Aisne. Le transport et la vente du gibier tué avant la fermeture de la chasse seront tolérés jusqu'au surlendemain des dates de clôture, à midi. Cette tolérance s'étend aux gibiers provenant de l'étranger, à condition qu'ils soient parvenus à destination avant l'expiration du délai de trente-six heures. Les espèces de gibier indigène importées de l'étranger, à destination des départements où la chasse n'est pas close, pourront traverser, sous plomb de douane, les départements où la clôture a été prononcée.

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

Les Marocains tirent sur un vapeur anglais échoué

ILS TUENT UN HOMME D'EQUIPAGE

Gibraltar, 25 décembre. — Les Marocains ont fait feu contre le vapeur britannique *Ludgare*, de Londres, échoué sur le littoral africain, en face de Barisa. Un homme d'équipage a été tué. La cargaison, laquelle a une grande valeur, court de graves dangers. Il a fallu suspendre les tentatives de renflouement, en présence de l'hostilité des Marocains. Un vapeur de sauvetage est parti avec deux mitraileuses et un détachement naval. Le croiseur anglais *Roxburgh* et le croiseur espagnol *Pelayo*, se rendent sur les lieux.

"Les Aventures de la "Joconde"

L'EXPOSITION DU TABLEAU A ROME

Rome, 25 décembre. — Le public a été admis à voir, aujourd'hui, librement, la « Joconde ». Malgré le mauvais temps et une pluie battante, une foule considérable a stationné longtemps devant le Musée, chacun attendant son tour d'entrer et de défiler devant le tableau.

Un accident dans un manège à Béziers

Béziers, 25 décembre. — Quatre jeunes gens ayant voulu rester debout sur la plateforme d'un manège tournant à une très vive allure, ont été projetés violemment sur le sol, d'une hauteur de deux mètres. L'un d'eux, M. Eugène Combes, est tombé la tête la première et a été grièvement blessé. Son état est désespéré. Ses trois camarades ont été fortement contusionnés.

La Catastrophe de Torre Annunziata

LE CHIFFRE OFFICIEL DES MORTS EST DE QUATORZE

Naples, 25 décembre. — On a fini de déblayer les décombres de l'établissement de pyrotechnie de Torre Annunziata, où une explosion s'est produite. Le chiffre officiel des morts est de quatorze. Il y a, en outre, cinq blessés, dont l'état est satisfaisant.

EN TURQUIE

LE SULTAN INDISPOSE

Constantinople, 25 décembre. — La cérémonie du Sehanlik n'aura pas lieu vendredi, le Sultan étant sérieusement indisposé. Une note officielle dit que cette indisposition est due à un refroidissement.

LES REFORMES ARMENIENNES

Constantinople, 25 décembre. — Le grand-vizir a reçu, aujourd'hui, en audience spéciale, les ambassadeurs de Russie et d'Allemagne, venus s'enquérir des progrès faits dans la question des réformes, en Arménie. Les milieux officiels turcs se montrent optimistes; ils estiment qu'une solution satisfaisante interviendra d'ici peu. M. De Giers voudrait que la question fut réglée avant son départ en congé. On assure que la difficulté porte sur le cas d'un conflit entre les autorités locales et l'inspecteur ou le conseil européen Les ambassadeurs voudraient que l'affaire fut soumise au Conseil des ministres et que, si dans le délai d'un mois le conflit n'avait pas reçu une solution satisfaisante, on prit l'avis d'un fonctionnaire européen désigné par les puissances et nommé par la Porte, qui trancherait le litige. On s'attend à ce que le Conseil des ministres de dimanche prochain se prononce sur ce point.

EN BULGARIE

Démission imminente de M. Ghenadieff

ministre des Affaires étrangères

Sofia, 25 décembre. — Le bruit court toujours, mais aujourd'hui avec plus de persistance, qu'à la suite de sa mise en accusation et pour éviter la chute du cabinet entier, M. Ghenadieff, ministre des affaires étrangères, aurait décidé de démissionner. Sa retraite serait imminente, et M. Radoslavof, président du Conseil, prendrait le portefeuille des affaires étrangères.

LES JOURNAUX DE PARIS de vendredi matin

Paris, vendredi 26 décembre.

LE CONFLIT BRIAND-CAILLAUX

De l'Action française :

« Les personnes bien renseignées prétendent que M. Briand se propose tout simplement, en ranimant les querelles de personnes et les luttes de partis, de ralentir le mouvement vers la gauche. Le conflit Caillaux-Briand doit servir de diversion à l'impôt sur le revenu et aux réformes sociales. Modeste ambition. On n'est pas clle qui peut mener bien loin nos députés, mais vous verrez que Joseph Caillaux ne pensera même pas à faire coffrer les parlementaires qui lui tendent des pièges, ni à fructidoriser les néo-conservateurs de la rue d'Enghien, ce qui lui procurerait peut-être auprès de l'huissier Jean Dupuy, une popularité qui lui manque et prouverait que la République a encore de la poigne et du nerf. Nous concluons que quand le jacobin faiblit, la République commence à être malade. »

IL EST TEMPS

De M. Thiébaud, dans la Libre Parole :

« Il est grand temps, vu l'horizon extérieur qui est assez noir, vu l'actuelle transition de notre état militaire qui temporairement nous désarme, vu le désordre intérieur qui devient, chaque jour, plus inextricable, vu enfin la crise financière presque sans exemple en temps de paix, dont chacun instinctivement pressent la gravité, de prendre de sérieuses précautions et d'avoir au gouvernement même d'autres garanties de sécurité, de plus estimables équipes autour desquelles toutes les volontés éclairées du pays puissent se rallier, pour un effort coordonné de salut national. »

Nouvelles Régionales

Une terrible catastrophe évitée

LE RAPIDE DE LILLE AURAIT PU DERAILLER SUR LE PONT DE LAVERSINES, PRES DE CREIL.

Grâce à l'esprit de décision et au sang-froid de M. Caillez, chef de gare à Creil, une grave catastrophe a été évitée, mercredi soir. Le mécanicien du train qui quitte Creil pour Paris, à 8 h. 56, remarqua quelque chose d'anormal dans les rails, au pont de Laversines, à deux kilomètres de Creil. Dès son arrivée à Chantilly, il en avisa le chef de gare qui prévint son collègue de Creil. Ce dernier fit immédiatement mettre les signaux à l'arrêt absolu, car on attendait le rapide de Lille qui brûle Creil à 90 à l'heure. Puis sur une machine haut-le-pied, M. Caillez se rendit au pont de Laversines qui traverse l'Oise. La machine allait à l'allure d'un homme au pas, lorsqu'elle dérailla, vers le milieu du pont. Un rail était brisé en plusieurs endroits, et même un fragment de deux mètres était détaché. M. Caillez fit aussitôt venir le matériel de secours et détourna le rapide de Lille par la ligne de Beaumont et Pontoise.

Une enquête minutieuse a été immédiatement prescrite, car l'état des voies étant très souvent contrôlé, on ne s'explique comment ce rail a pu être brisé.

Un incendie dans une chambre rue du Vieux-Faubourg, à Lille

Le locataire, un vieillard, est asphyxié par la fumée

Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, vers deux heures du matin, on s'aperçut que le feu était dans une chambre d'un immeuble situé rue du Vieux-Faubourg, 46, et qui est la propriété de M. Glorieux, de Tourcoing.

Le feu fut rapidement éteint et ne causa que des dommages de peu d'importance, mais le locataire de cette chambre, Jules Mathieu, âgé de 80 ans, ancien retraité de l'octroi, fut trouvé asphyxié par la fumée. La cause de l'incendie n'est pas encore connue.

LA FÊTE DE NOEL

DANS LA RÉGION

Les fidèles ont assisté nombreux aux messes de minuit où, dans la plupart des communes de la région, les maîtrises des paroisses interprétèrent les plus beaux chants religieux de circonstance.

A Lille, les offices pontificaux de Noël ont été célébrés à 10 heures, en la cathédrale-basilique, par Sa Grandeur Mgr Charost, évêque de Lille. Une grande foule de fidèles assistait à cette messe. C'était la première fois que Mgr Charost officiait en sa qualité d'évêque de Lille. Sa Grandeur était assistée à l'autel, de Mgr Margerin, de MM. le chanoines Lecomte et Jordain. La maîtrise de la cathédrale interpréta un des chefs-d'œuvre de la Messe de Noël du regretté maître Geevaert

UNE MYSTÉRIEUSE AGRESSION A VILLERS-OUTREAUX. — Jeudi soir, Mme veuve Crache-Mairesse, 58 ans, rentrait chez elle vers dix heures, lorsqu'au moment où elle allait pénétrer dans sa demeure, un individu d'une taille au-dessus de la moyenne et d'assez forte corpulence, la saisit par le col de sa robe, la maintenant par derrière en lui donnant des coups de poing et en tentant de la pousser dans le couloir de son domicile. Aux cris de la dame Crache, deux hommes qui passaient non loin de là, accoururent, mais le malfaiteur put prendre la fuite sans avoir été reconnu ayant la figure noircie et en partie cachée par un cache-nez. On se demande quel peut bien être ce personnage et quels motifs le poussaient à agir ainsi.

UN SEPTUAGÉNAIRE TUÉ PAR UN TRAM A MAUBEUGE. — Sur la route d'Avesnes à Maubeuge, M. Stoquart, vétérinaires, âgé de 70 ans, s'étant engagé imprudemment sur la voie du tramway au moment où un car arrivait, fut tamponné. Il eut la boître crânienne ouverte et expira dans l'après-midi.

LA NOUVELLE EXPLOITATION DES THEATRES MUNICIPAUX DE LILLE. — Parmi les nombreuses candidatures à la direction des théâtres municipaux de Lille, il convient de signaler celle de M. Maurice de Villers, ex-directeurs du Théâtre de Royat et des Variétés de Nicé, qui préconise un mode d'exploitation tout à fait nouveau.

Son projet, nous a-t-il dit, repose sur la nécessité d'intéresser tous les amateurs de théâtre, ceux qui ont conservé le goût du répertoire ancien et ceux qui désirent se tenir au courant des œuvres modernes. D'après lui, les cahiers des charges municipaux sont lourds, les subventions insuffisantes.

M. de Villers propose de supprimer les troupes sédentaires et d'appeler, à Lille, comme il l'a fait à Nice, avec succès, les grandes vedettes parisiennes dans les principaux rôles au moins.

Ajoutons que M. de Villers serait disposé à n'accepter qu'une subvention de 120.000 francs.

FUITE D'UNE PUPILLE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE. — Un incident singulier a eu lieu à l'entrée de l'église Saint-Martin d'Esquermes. Une trentaine d'enfants confiées à la garde de l'Assistance publique, sortaient, vers dix heures, de l'église. Une surveillante les conduisait. Une fillette sortit alors du rang et s'enfuit à toutes jambes. La surveillante voulut se lancer à sa poursuite, mais se sentit brusquement prise à bras-le-corps et serrée vigoureusement. C'était la mère de la fugitive qui la retenait pour faciliter l'évasion de son enfant. Lorsque la fillette eut disparu, la mère s'enfuit à son tour. Cette dernière est Mme Veuve Larbez. Sa fille avait été placée à l'Assistance publique à cause de la conduite de sa mère et du manque de soins. Lorsqu'on avait voulu retirer l'enfant à sa mère, elle s'y était opposée. Mme Larbez avait saisi, hier, l'occasion de reprendre sa fillette. La police les recherche toutes deux.

ON RETROUVE NOYÉ A SANTES UN CONDUCTEUR D'ATTELAGE ET SON CHEVAL. — M. Henri Buisine, d'Hauboudin, ayant suivi, le soir, pour gagner Don, le chemin de halage, avec un attelage qui transportait ses meubles, est tombé avec son attelage dans le canal où on ne le retrouva que le lendemain. On suppose que le cheval qu'il conduisait et qui était à l'essai a pris peur pour un motif quelconque. Buisine, qui était âgé de 34 ans, laisse une veuve et deux enfants.

ECRASÉ PAR UN TRAIN A DENAIN. — Le nommé Albert Roelens, 46 ans, sujet belge, ouvrier aux forges et aciéries de Denain-Anzin, a été écrasé par un train de manœuvre et est mort vers huit heures.

NOUVELLES MILITAIRES

MUTATIONS. — Armée active. — Service d'état-major. — MM. de Lardemelle, lieutenant-colonel d'infanterie, hors cadres, sous-chef d'état-major du 1er corps d'armée, est nommé chef d'état-major de ce corps d'armée; Hoerner, lieutenant-colonel du génie, hors cadres, à l'état-major de l'armée; est nommé sous-chef d'état-major du 1er corps d'armée; eneaux, capitaine au 84e d'infanterie, est détaché à l'état-major de la 2e brigade d'infanterie; Boufin, capitaine au 8e régiment d'infanterie, est détaché à l'état-major de la 2e brigade d'infanterie.

Infanterie. — Passent : les chefs de bataillons Plande, dit Quintaa, du 84e au 1er étranger; Savary, du 110e au 26e; Capperon, du 136e au 110e.

Les capitaines passent : Sales, du 43e d'infanterie au 1er étranger; Richard, du 130e au 1er d'infanterie; Dutoit, du 166e au 43e.

Les capitaines dont les noms suivent sont affectés, par ordre de tirage au sort : N° 16, Capitaine Brouard, du 73e au 149e; n° 27, Vesque, du 43e au 146e; n° 30, Sales, du 43e au 1er étranger; n° 45, Beurier, du 1er au 160e; n° 54, Bouffard, du 33e au 160e; n° 56, Valentin, du 110e au 150e.

Cavalerie. — Passent : les chefs d'escadron Senemaud, du 22e dragons au 21e dragons; Pougnet, du 21e dragons classé à l'état-major particulier; les papitaines Mandre, du 12e cuirassiers au 4e du même; Duroy, du 26 drag. au 4e cuir.; Queneau, du 19e drag. au 6e chass.

Artillerie. — Sont classés dans les corps de troupe les lieutenants : Huguet, du 37e rég. au 27e rég. détaché à la Commission d'expériences de Calais pour faire fonctions de capitaine.

Sont classés à l'état-major particulier : Maninat, 15e rég., nommé au commandement du parc annexe d'artillerie de la place de St-Denis.

Officiers d'administration d'artillerie : Fondeur, parc d'artillerie de la place de Maubeuge, classé même établissement chef du service de la comptabilité matières.

Employés militaires et sous-officiers d'artillerie. — Sont affectés : Pommier, maréchal des logis chef ouvrier au 1er d'artillerie à pied, section C, à Lille, classé au 58 régim. d'artillerie, section D, pour être employé au parc annexe de Bordeaux.

Train des équipages. — Sont nommés à la 1re classe : les capitaines du n° 100 (Vermersch, du 2e escadron), au n° 113 (Guichard, du 11e escadron) inclusivement; les lieutenants du n° 58 (Torre, du 12e escadron), au n° 71 (Lascaud, du 15e escadron) inclusivement.

Les officiers dont les noms suivent sont affectés : capitaine Poguet, 4e escadron, désigné pour commander la 1re compagnie dudit escadron.

Génie. — Reçoivent les affectations suivantes : Oudéa, capitaine au 3e à Arras, désigné pour Maubeuge; Durand, capitaine à Maubeuge, désigné pour le 1er régiment à Versailles.

Gendarmerie. — Sailly, capitaine à Marvejols, passe à Lens; Coisne, capitaine à Lille, passe à Bourg; Durant, capitaine à Mende, passe à Dijle; Cibert, sous-lieutenant à Lens, passe à Parthenay.

Service de santé. — Le médecin principal de 2e classe Pruvost, de l'hôpital de St Omer aux salles militaires de l'hospice mixte Chaumont; le médecin-major de 2e classe Noirclaude, du 41e d'infanterie, passe au 1er régiment d'artillerie à pied.

Intendance. — L'adjoint à l'intendance Rigaud, au 1er corps d'armée, est désigné pour les troupes du Maroc.

Recrutement. — Capitaine d'infanterie, hors cadres, Girard, du bureau de Verdun, passe au bureau de recrutement d'Avesnes; capitaine Sylvestre de Say, du 1er régiment d'infanterie, mis hors cadres, est affecté au bureau de recrutement de Verdun.

Section de secrétaire d'état-major et recrutement. — L'adjudant Boussac, 10e section pour ordre au bureau de Vitré, nommé 1re section et affecté au bureau de recrutement de Cambrai.

Aéronautique. — Balens, capitaine du génie commandant le port d'attache de Maubeuge a été désigné pour commander le port d'attache de Verdun; Delassus, capitaine de génie commandant port d'attache de Verdun, désigné pour commander le port d'attache de Maubeuge.

Infanterie coloniale. — Le médecin aide-major Certain, de l'Institut Pasteur à Lille, affecté Nouvelle-Calédonie.

Réserve spéciale. — Les officiers ci-après désignés sont admis dans la position dite réserve spéciale à compter du 25 décembre; Cheynet, capitaine, 83e régiment; Dhalluin, lieutenant, 1er régiment; de la Barge de Certeau, capitaine, 6e régiment chasseurs.

Génie. — Marache, officier d'administration 2e classe, à l'état-major particulier du génie à Lille.

NECROLOGIE

— Nous apprenons la mort, à Rosendael, de Sœur Marie-Elisabeth de la Croix, des Petites-Sœurs des Pauvres (établissement de l'impasse Marceau), décédée à l'âge de 30 ans. Elle comptait neuf ans de profession religieuse.

NOUVELLES SPORTIVES

CYCLISME

AU VÉLODROME D'HIVER

Paris, 25 décembre (par dépêche). — Cette réunion de Noël a été bien moins suivie que les précédentes. Il fallait s'en douter, étant données les fêtes de Noël. La rencontre Sérès-Darragon, qui fournissait le principal élément de succès de cette journée, s'est terminée à l